

Ce jeudi 24 juillet s'est tenue la dernière réunion de la première phase de concertation : elle était consacrée à la "gouvernance".

La délégation CGT, conduite par Eric Aubin de la confédération, a défendu une autre conception du dialogue social que celle qui génère des accords aussi iniques que celui du 22 mars : nous demandons que les négociations interprofessionnelles ne se déroulent plus au MEDEF, sous la présidence et sur le texte du MEDEF. La présidence des négociations pourrait être assurée comme pour les négociations de branche par un représentant du ministère du travail.

Nous avons également exigé que les chiffrages soient expertisés de façon indépendante et transparente, en ayant accès aux données de base, et pas uniquement par l'UNEDIC qu'on a vu agir de façon partielle.

La prise en compte des propositions que nous portons depuis des années doit passer par un travail permanent avec les organisations concernées: les pistes envisagées sont une consultation des organisations du Conseil National des Professions du Spectacle, des associations de chômeurs...

Nous avons exclu toute forme de caisse autonome quelle qu'elle soit. Le MEDEF a évoqué trois hypothèses de financement : le statu quo, la caisse autonome et un hybride où l'Etat financerait les mesures spécifiques aux intermittents, ce qui revient au même et remettrait en cause la solidarité interprofessionnelle. La CFDT avance une proposition confuse de fonds de solidarité interne à la profession, sans préciser comment la financer.

Les trois modérateurs ont proposé des réunions de groupes de travail dont les trois premières, le 18 septembre, seront consacrées à l'accès à la protection sociale (dont la couverture maladie et maternité), l'accès à la formation, les relations avec les organismes de gestion des droits des demandeurs d'emploi (Pôle emploi, pôle emploi services, GUSO... dont les pratiques à l'égard de certains demandeurs d'emploi, en particulier intermittents sont inadmissibles).

D'autres suivront sur l'architecture du régime et sa gouvernance.

Les experts doivent travailler sur les données et les propositions portées par les différentes organisations, avec un enjeu majeur : que tous aient accès de façon transparente aux données brutes du fichier commun UNEDIC- Pôle Emploi.

Les signataires présents, MEDEF, CFDT et FO, continuent de dire que la discussion est ouverte ... mais pour préparer la prochaine convention de 2016, et seulement si les propositions font consensus. Ce qui leur donne un droit de veto! Leur position butée oblige le gouvernement à prendre ses responsabilités et à imposer un calendrier de renégociation loyale.

Nous continuerons à informer toutes celles et tous ceux qui luttent pour une autre réforme de l'assurance chômage avec des droits attachés à la personne, pour une véritable sécurité sociale professionnelle.

Comme à Chalon-sur-Saône où une manifestation a rassemblé près de 3000 personnes, artistes et techniciens en grève, travailleurs précaires, spectateurs solidaires, la mobilisation sait s'organiser dans la durée : elle continue avec un préavis de grève pour tout l'été et des Assemblées générales unitaires dès le 15 septembre.

*Paris, le 24 juillet 2014.*